



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 1^{er} février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture des centres commerciaux de plus de 20 000 m²

À compter de dimanche 31 janvier 2021, et suite aux annonces gouvernementales du vendredi 29 janvier 2021, les centres commerciaux non alimentaires d'une surface supérieure à 20 000 mètres carrés (réserves et bureaux compris), qui favorisent le plus le brassages des populations, seront fermés.

Les galeries commerciales de 2 centres commerciaux en Dordogne sont concernées :

- Galerie du Centre commercial La Feuilleraie à Trelissac
- Galerie du Centre commercial Auchan à Marsac

Les commerces fermés n'auront pas la possibilité de faire de click & collect ou de retrait de commande. En revanche, la livraison de leur produit restera possible.

Un renforcement des jauges pour les commerces est également mis en place, avec une personne pour 10 m² de surface de vente pour ceux de plus de 400 m². Les autres commerces conservent une jauge à une personne pour 8 m².

Pour rappel, chaque magasin doit afficher le nombre maximal de personnes autorisées simultanément.

